



## **Dossier d'inscription Rentrée 2022 - 2023**

Compléter soigneusement le dossier « dossier d'inscription administrative ».

- La photocopie de la carte de Sécurité Sociale de l'étudiant.
- La fiche d'urgence : **ANNEXE 1**
- Un RIB au nom de l'étudiant, OU des parents le cas échéant,
- 1 exeat délivré sur demande par l'établissement d'origine,
- Attestation d'assurance scolaire valide pour **l'année scolaire 2022-2023**,
- Chèque de caution de 15 € pour le casier du secteur technique, (*à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Alain*)
- La fiche « Renseignement intendance » **ANNEXE 3**
- Chèque de 40€ pour l'achat des EPI (*à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Alain*)

### **PIECES A FOURNIR EN FONCTION DE VOTRE SITUATION :**

- Pour les étudiants boursiers, la notification d'attribution de bourses de l'enseignement supérieur (inscription sur le site du CROUS de Caen en avril),
- Le livret d'habilitation électrique pour les élèves déjà habilitables,
- Pour les apprentis**, la fiche de renseignements entreprise, **ANNEXE 2**
- Pour les apprentis**, le contrat d'apprentissage
- Pour les internes**, compléter la fiche « étudiant interne » **ANNEXE 4**

### **DOCUMENT A CONSERVER PAR L'ETUDIANT :**

- La notice d'information relative au service restauration et d'hébergement.

### **POUR L'INTERNAT :**

- drap housse et une couette + housse de couette et alèse,
- 1 oreiller + taie d'oreiller,
- 1 trousse de toilette + gant et serviettes,
- 1 paire de chaussure d'intérieur (exigé au dortoir),
- 3 cadenas.

## **RENTREE SCOLAIRE**

**Le jeudi 01 septembre 2022 à 10h00 pour les BTS (9h30 pour les internes)**